



POIX-TERRON, le 23/10/2017

Monsieur le Président de la Région Grand Est
Région Grand Est
Site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller 006
67070 Strasbourg

Objet : Contribution au SRADDET Grand Est pour la prise en compte des Chauves-souris et des Oiseaux dans la rénovation énergétique des bâtiments et le secteur éolien.

Dossier suivi par : Nicolas Harter, Coordinateur – 03.24.33.54.23 – bureau.renard@laposte.fr

Monsieur le Président,

La région Grand Est a récemment débuté L'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

En tant qu'association de protection de la biodiversité sur le département des Ardennes, nous nous réjouissons des engagements pris pour lutter contre le réchauffement climatique dans le cadre du Plan Climat annoncé par le Ministre de la Transition écologique et solidaire le 6 juillet dernier. Néanmoins il nous semble nécessaire de vous alerter sur l'importance de la prise en compte de la biodiversité dans ce Plan Climat et de ce fait par le SRADDET. Il nous paraît primordial au vue de l'érosion actuelle de la faune sauvage française, que la région Grand Est par le SRADDET mette en concordance les enjeux de la biodiversité et ceux de l'énergie.

Nous souhaitons tout d'abord attirer votre attention sur le fait que la rénovation thermique entre en interaction avec la protection de certaines espèces protégées. En effet, au vu de l'artificialisation du territoire, de nombreuses espèces d'oiseaux et de chiroptères ont trouvé refuge dans nos constructions comme l'Effraie des clochers, l'Hirondelle de fenêtre et de nombreuses Chauves-souris. L'accès à ces bâtiments leur ai donc indispensable pour la réussite de leurs cycles biologiques en raison des conditions favorables –variables pour chaque espèce- qu'elles y trouvent. La destruction, directe ou indirecte, de ces gîtes de substitution serait faire payer à nouveau un lourd tribut à la faune sauvage. Le ReNard propose alors d'imposer au minimum un inventaire de la faune anthropophile avant tout travaux de rénovation. Il serait également souhaitable de mettre en place une clause donnant l'obtention d'une aide financière à condition que l'inventaire faune soit réalisé. Afin d'anticiper l'intégration de la conservation de ces animaux dans les nouvelles normes thermiques de

construction, le ReNArd soutient fortement la réalisation d'aménagement en faveur de la faune sauvage lors des travaux de rénovation mais également lors de nouvelles constructions.

Par ailleurs, le SRADDET comporte également un important volet relatif aux énergies renouvelables, dont l'éolien prend déjà et prendra encore plus à l'avenir une bonne part dans notre région.

Impliqué depuis 15 ans dans le développement de l'éolien en Ardennes, dans le cadre d'étude d'impact ou de suivi mortalité, le ReNArd met également en garde contre la simplification et le raccourcissement des processus de développement éolien. Bien qu'aucun bilan ne quantifie le nombre d'espèce d'Oiseaux et de Chauves-souris retrouvés morts sous les éoliennes, cette forme d'énergie peut s'avérer très mortelle pour la faune sauvage volante. Le développement de nouveaux parcs sans état des lieux préalablement réalisé, serait une véritable catastrophe pour les Chauves-souris et Oiseaux en plus des nombreuses menaces qui pèsent déjà sur ces espèces.

Si le ReNArd ne s'est jamais montré opposé à son développement, nous estimons que l'essor de cette énergie ne peut se faire sans intégrer davantage le risque de mortalité pour ces espèces. Le ReNArd propose alors qu'un bridage systématique des éoliennes soit mis en place en dessous de certains seuils de vent, ainsi que d'uniformiser les suivis mortalité en leur donnant une envergure scientifique. Le ReNArd soutient également la réalisation d'un bilan de suivis mortalité impactant les Oiseaux et les Chiroptères à l'échelle régionale mais aussi sur l'ensemble du parc éolien français.

Nous nous tenons à votre disposition pour mener à bien ce projet et tenons à vous affirmer notre soutien pour collaborer à la mise en place du SRADDET, en adéquation avec la conservation de la biodiversité régionale.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président de l'association le ReNArd,



Jérôme HALLET